



MERCREDI - RESTAURATION - ACCUEIL DU SOIR

SEPTEMBRE 2019

L'inscription doit parvenir à la Mairie avant le 25 du mois précédent la fréquentation
par le biais du Portail Famille ou par le présent bordereau

Pour bénéficier du CLAE le mercredi matin, les enfants doivent obligatoirement déjeuner à la restauration.
Chaque mercredi, 2 à 3 centres sont ouverts en fonction des effectifs.

Chacun accueille les maternels et les primaires.

- CLAE de la Sente des Carrières : pour les enfants de cette école et des 40 Arpents.
- CLAE de la Grande Ile : pour les enfants de cette école et du Lac.
- CLAE du Bois de la Garenne : pour les enfants de cette école et des Pépinières.

NOM et PRÉNOM :

ÉCOLE FREQUENTÉE : **CLASSE :**

	SEPTEMBRE			
	Restauration	Accueil du soir	Mercredis	
			1/2 journée (de 8h à 13h30)	journée complète (de 8h à 19h)
lundi 2 septembre				
mardi 3 septembre				
mercredi 4 septembre				
jeudi 5 septembre				
vendredi 6 septembre				
lundi 9 septembre				
mardi 10 septembre				
mercredi 11 septembre				
jeudi 12 septembre				
vendredi 13 septembre				
lundi 16 septembre				
mardi 17 septembre				
mercredi 18 septembre				
jeudi 19 septembre				
vendredi 20 septembre				
lundi 23 septembre				
mardi 24 septembre				
mercredi 25 septembre				
jeudi 26 septembre				
vendredi 27 septembre				
lundi 30 septembre				

INSCRIPTION À L'ANNÉE

Du lundi 2 septembre au vendredi 26 juin 2020

Restauration	Accueil du soir	Mercredis	
		1/2 journée	Journée complète

Cochez les cases correspondantes

Date :

Signature :